



12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange
www.luxempart.lu
R.C.S. B27846

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Luxempart du 29 avril 2013 a décidé le paiement d'un dividende brut de € 0,8252 par action, soit € 0,7014 net par action après retenue à la source de 15%. Le coupon n° 3 sera payable à partir du 15 mai 2013 auprès de la Banque Internationale à Luxembourg.

Le Conseil a reconduit pour la durée d'une année MM. Gaston SCHWERTZER, Frank WAGENER et François TESCH aux fonctions respectives de Président, Vice-président et Administrateur-délégué.

Le rapport annuel 2012 est disponible sur le site www.luxempart.lu ou sur demande au siège social de la société.

Le Conseil d'administration
Leudelange, le 29 avril 2013

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site www.luxempart.lu.
Contact: Alain Huberty - Tél. : (+352) 437 43 5101 - contact@luxempart.lu